

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 (Imprimerie Suisse Catholique)  
 Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**

1 an	5 mois	3 mois	1 an
Fr. 2.50	1.50	1.00	1.50
Étranger	4.00	3.00	3.50

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant un surcoût de 20 centimes.  
 Compte de chèques postaux 114 64

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
**Publicités**  
**S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ**  
 Rue St-Pierre  
 Fribourg

**PRIX DES ANNONCES**

Colonne 1	1 <sup>re</sup> insertion	30 cent.	} le 1 <sup>er</sup> jour
Colonne 2	les suivantes	25 "	
Colonne 3	les suivantes	20 "	
Colonne 4	les suivantes	15 "	

Journal politique, religieux, social

## Nouvelles du jour

### L'accélération des travaux de la conférence de Paris.

Le correspondant spécial du Daily Telegraph, à Paris, dit que, dans les cercles de la conférence, on croit que l'élaboration des conditions de paix par les Alliés pour tous les Etats sera terminée avant la date fixée, c'est-à-dire pour la fin de mars. On compte même avec la possibilité qu'elle sera terminée vers le milieu de mars, les Alliés ayant reconnu la nécessité d'une accélération.

Le correspondant spécial du Times à Paris télégraphie à son journal : « En ce qui concerne le refus des différents gouvernements bourgeois de Russie de se rendre à la conférence de l'île des Princes, les cinq grandes puissances alliées ont adressé aux différents représentants des gouvernements bourgeois russes qui se trouvent à Paris (Lvov, Sazonov, etc.), une communication leur notifiant que ce refus a produit une très mauvaise impression et que la Ligue des nations ne sera pas disposée à reconnaître complètement ceux qui se refusent à prendre part à la conférence. »

On se doutait qu'il se passait dans les armées, au cours de la grande guerre, des événements de la plus haute gravité. Il y a eu, ici ou là, des révoltes provoquées par la persistance des opérations militaires et qui auraient pu produire une débâcle. Un journal de Budapest publie un mémoire secret adressé à la chancellerie de l'empereur Charles, dans lequel, le 25 octobre 1918, on annonçait que l'archiduc Joseph, malgré son intervention personnelle, n'était pas arrivé à détourner les divisions hongroises combattant sur le front italien de leur intention de rentrer immédiatement au pays. L'archiduc déclarait qu'il n'osait pas se rendre encore une fois auprès des divisions occupant le haut plateau d'Asiago et il recommandait de conclure rapidement un armistice afin d'empêcher la dissolution complète de l'armée austro-hongroise.

Il manque encore les résultats de quatre circonscriptions pour qu'on connaisse la composition de la Constituante prussienne. Jusqu'à présent, les socialistes majoritaires auraient 129 sièges; les socialistes indépendants, 21; les catholiques, 64, dont quatre élus à des Hanovriens protestataires; les conservateurs protestants, 37; les radicaux, 56; les nationaux-libéraux, 17. L'effectif de la députation socialiste majoritaire — si le chiffre est exact — dépasse ce à quoi on pouvait s'attendre. Dans l'élection pour l'Assemblée nationale allemande, le 19 janvier, le parti socialiste prussien avait fait passer quatre-vingt-dix candidats.

Rien n'est moins populaire, en Allemagne, en ce moment, que la centralisation; il n'y a rien contre quoi les esprits soient plus prévenus que l'idée d'une hégémonie de la Prusse dans le nouveau système politique. Aussi le gouvernement provisoire de Berlin, au moment de paraître devant l'assemblée nationale, sent-il la nécessité de céder une part de pouvoir et d'initiative aux gouvernements des divers Etats qui doivent, par leur réunion, former la République fédérative d'Allemagne. Il a été décidé, en conséquence, que les projets de constitution et projets de loi qui seront soumis à l'Assemblée nationale devront être munis de l'approbation d'une conférence des Etats confédérés. Chacun de ces Etats aura autant de délégués dans cette conférence que sa population compte de millions d'habitants. Ainsi, la Prusse aura 18 voix, la Bavière, 7, la Saxe, 5, le Wurtemberg, 3, la République de Bade, 3, la Hesse, 2, et les autres Etats, une voix chacun.

La conférence des Etats tiendra lieu de l'ancien Conseil fédéral, où la Prusse n'avait déjà que 18 voix contre 40, mais où elle exerçait la présidence, ce qui lui conférait la prépondérance.

Outre le danger bolchéviste, le nouvel Etat tchéco-slovaque est menacé d'une autre calamité, au point de vue religieux. Il s'agit des néo-hussites. Dans une assemblée dite nationale du clergé tchèque à Prague, certain ecclésiastique du nom de Zahradnik a formulé les demandes suivantes, qu'il priait d'adresser au Saint-Siège : élection des évêques par les prêtres et les fidèles du diocèse, usage de la langue tchèque dans la liturgie, censure des lettres pastorales par le conseil épiscopal, présence du curé de la paroisse à la cérémonie de la crémation, abolition du célibat ecclésiastique, et, pour couronner le tout par une thèse historique, révision du procès de Jean Huss (condamné comme hérétique par le concile de Constance et brûlé par l'autorité séculière, selon les usages du temps). En reconnaissance du bon accueil de ces propositions votées presque unanimement par une assemblée triée sur le volet, le prétendu clergé tchèque, par l'organe de Zahradnik, promettait au Saint-Siège tout son appui pour le rétablissement du pouvoir temporel ! Le Pape demande autre chose de ces dévoyés.

De graves incidents se sont produits à Fiume, entre les Italiens d'une part et les Croates appuyés par les soldats français d'autre part. On sait que les Italiens revendiquent hautement le port de Fiume et que les Yougo-Slaves ne veulent pas entendre parler d'annexion italienne. Les journaux italiens se plaignent de l'attitude des Alliés qui, sur les bords de l'Adriatique, soutiennent la cause yougo-slave contre l'Italie. Il y a eu du sang versé à Fiume et à Agram, capitale de la Croatie. Ces incidents ont causé une vive émotion en Italie. Des interpellations sur ce sujet attendent le gouvernement dès que le Parlement sera réuni. Les étudiants de l'université de Rome ont tenu une réunion de protestation après laquelle ils se sont abandonnés à un peu de désordre. Le recteur de l'université a ordonné la suspension de tous les cours.

Gabriel d'Annunzio, le poète italien qui s'était chargé, en 1915, de proclamer l'entrée en guerre de l'Italie, a publié récemment dans le *Popolo d'Italia* et la *Gazzetta di Venezia*, sous le titre de « Lettre aux Dalmates » une lettre singulièrement injurieuse pour la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, à propos des rivalités territoriales entre l'Italie et les Slaves du Sud. Voici le passage essentiel de cette folle élocution :

L'Italie victorieuse, encore en armes, devait dire à ses émules : « Voilà ma victoire. Vous voulez la mesurer ? Mais elle dépasse votre mesure, comme elle dépasse le vieux pacte. Que celui-ci aujourd'hui vaille ou ne vaille pas, peu m'importe. Il est absorbé par mon droit pour lequel j'ai combattu seule, pour lequel j'ai souffert seule, pour lequel j'ai, seule, entièrement refait mes forces et mon courage par trois fois. »

Nous assistons, au contraire, à un spectacle misérable. Nous semblons presque accablés de notre triomphe. Il en est qui veulent nous épouvanter des périls de la victoire, nous qui avons affronté et surmonté tous les périls. Nous mentionnons le sourire de l'arbitre.

Nous célébrons les trente-deux dents de ce sourire indéchiffrable. Le peuple de la revanche, emporté de victoire, remet au vent tous ses panaches, réaccorde toutes ses fanfares, accélère le pas pour devancer les plus résolus et les plus alertes; et nous, avec empressement, nous nous écarterons pour le laisser passer. Le peuple aux cinq repas, à peine terminée sa besogne de sang, ouvre sa mâchoire pour dévorer le plus qu'il pourra; et nous, nous serons d'un cran notre ceinture sur notre sobriété.

Le peuple au drapeau étoilé ne dissimule pas que, sous les espèces d'un idéal éternel, il a mené à terme la meilleure et la plus grande de ses affaires; et nous, nous laissons déjà troubler par des étrangers les sources de notre nouvelle richesse. Et quelle paix nous sera finalement imposée à nous, petits peuples du Christ ? Paix gauloise ? Paix britannique ? Paix étoilée ? Eh bien ! non, assez ! L'Italie victorieuse, la plus

victorieuse des nations — victorieuse d'elle-même et victorieuse de l'ennemi — aura sur les Alpes et dans sa mer la paix romaine, la seule qui lui convienne. Si c'est nécessaire, nous affronterons le nouveau complot à la manière des Arditi, une grenade dans chaque main et le couteau aux dents. Il n'est pas possible que, après cent vingt ans, le traité de Versailles renouvelle contre nous, sous une autre forme, l'infamie de Campo Formio. Après que, avec l'appui occulte ou déclaré d'une nation alliée, les esclaves mêlés ont tenté de nous dérober, dans Pola, notre proie navale, rencontreront-ils encore de la même manière, la même faveur, la fraude qu'ils tenteront sur la côte et les îles ? Un peuple généreux n'abandonne pas sa terre comme un équipage mercenaire abandonne le navire. Italiquement, romainement, vous préférez mourir.

Et des gens qui se disent latins veulent nous aider à mourir pour faire place à l'immondice croate dans la loge des magistrats vénitiens et dans le baptistère d'Andrea Alessi, pour répandre dans le vestibule du palais de Diocletien l'abondant vomissement funèbre du vautour autrichien ! Et de ces gens, il y en a au delà des Alpes comme en dedans. Le poids de la douleur est tel qu'il étouffe la colère.

Les journaux de Paris s'étonnent du langage de M. d'Annunzio à l'égard des Alliés, amis de son pays, notamment de la France, qui a tant fait pour sa gloire littéraire et où il a toujours trouvé un si chaleureux accueil. Ils considèrent son article comme une erreur et un aveuglement incompréhensibles.

En Italie même, des journaux désapprouvent la propagande de M. d'Annunzio en faveur de l'annexion de toute la Dalmatie, propagande dont sa « Lettre aux Dalmates » est l'expression forcée.

### Le retour de M. Ador

Le président de la Confédération est parti de Genève pour Berne, mardi soir, à 2 h. 45, en automobile militaire.

M. Alphonse Dunaun, ministre de Suisse à Paris, a regagné son poste déjà mardi soir. Par le même train sont partis pour Paris MM. Heer, du Département de l'économie publique, et Grobet-Roussy, directeur général de la S. S., qui se rendent en France et en Angleterre pour traiter de nos questions économiques et industrielles.

À la suite de la visite de M. Ador à Paris, le *Temps* conclut comme suit son bulletin politique du 28 janvier qu'il intitule : *La Ligue et les neutres*.

« Dans l'immense majorité des Etats neutres, rien n'empêcherait les gouvernements d'examiner loyalement avec nous les principes de la Ligue des nations. On en a une preuve dans le séjour que vient de faire à Paris M. Ador, président de la Confédération helvétique. »

« Il serait équitable et avantageux de ne pas décourager les gouvernements neutres quand ils éprouvent ainsi le désir de causer. Ils ne songent certainement pas à intervenir dans l'élaboration des clauses territoriales économiques ou autres qui constitueront les stipulations de paix proprement dites. Mais ils ont le droit d'être entendus quand il s'agit de savoir comment fonctionnera l'organisation internationale d'après-paix. Et nous avons intérêt à les entendre. »

« Il faut souhaiter que la conférence, en préparant la Ligue des nations, trouve le moyen de consulter une grande partie des gouvernements neutres : tous ceux que leur politique recommande à notre confiance et à notre amitié. »

### Nouvelles diverses

Le général Grazioli, gouverneur italien de Fiume, vient d'arriver à Rome, où il a eu des entretiens avec le ministre de la guerre et autres membres du gouvernement.

Don Livio, prince de Borghese, a été nommé ambassadeur extraordinaire à Belgrade, en remplacement du comte Sforza, nommé commissaire supérieur italien, à Constantinople.

À Paris, les différentes associations des postiers et postières catholiques se sont groupées en Fédération.

L'Ecole polytechnique, à Paris, sera ouverte à nouveau, à partir du 12 mars.

Le général français Lyautey, qui vient de traverser l'Algérie, dit que toutes les récoltes y seront mauvaises, à cause de la trop grande abondance des pluies, cet hiver.

### Le départ du président Wilson

Brest, 28 janvier. Le plus grand cuirassé de la marine des Etats-Unis, le *New-Mexico*, vient d'arriver à Brest pour y attendre le président Wilson, qui prendra passage à son bord pour retourner en Amérique. Le *New-Mexico* jauge 32.000 tonnes et a 190 mètres de long.

## AU CONSEIL DES ETATS

### Les réformes sociales

Berne, 29 janvier.

La continuation du débat sur la motion Usteri a pris toute la séance de la matinée. Rappelons les termes de la motion Usteri. La voici :

« Le Conseil fédéral est invité à soumettre aux Chambres, le plus tôt possible, un programme des réformes sociales à entreprendre, notamment en ce qui concerne les retraites pour la vieillesse et les invalides, les rapports du travail et du capital, l'assurance contre le chômage; le Conseil fédéral exposera les mesures financières qu'il envisage pour la réalisation de ces réformes et les réformes constitutionnelles qu'il juge opportunes. »

La Droite et le parti socialiste ont adhéré en principe à la motion Usteri.

Parmi les innovations constitutionnelles qu'il juge désirables, M. Usteri a cité le droit de vote féminin, le droit d'initiative populaire législative, la diminution du nombre des conseillers fédéraux, la transformation du Conseil des Etats, de manière à augmenter l'influence des grands cantons, la réforme des institutions militaires.

Mais ce sont les réformes sociales qui tiennent le premier rang dans les vœux de M. Usteri.

En principe, la motion n'a pas été combattue. Par contre, plusieurs orateurs ont émis des doutes et des réserves sur divers points du vaste programme déposé par l'auteur de la motion. A tout prendre, l'harmonie des conceptions ne s'est rencontrée que sur un seul des articles du programme : l'assurance-veillesse et invalidité. Encore, faut-il constater de grosses divergences au sujet de l'organisation de cette nouvelle assurance sociale. Les Romands, en particulier, voudraient que l'intervention fédérale dans ce domaine se manifestât simplement par de larges subventions aux cantons. Les expériences récentes sur le terrain de l'assurance-accidents font redouter toute nouvelle centralisation bureaucratique.

On a effleuré aussi la question de la révision totale de la constitution. En général, l'opinion de l'assemblée n'est pas favorable à ce branle-bas révisionniste dans des circonstances actuelles. On pense qu'il faut attendre des temps plus calmes pour rebâter la maison suisse de fond en comble. A l'heure actuelle, ce qui importe le plus, c'est l'amélioration des rapports entre le capital et le travail. L'agitation qui pousse les peuples vers la révolution a sa source principale dans la rupture de l'équilibre social.

Donc, la révision totale de la constitution passe à l'arrière-plan. Sous ce rapport, la motion Usteri est une réplique à la motion Scherrer-Fullemann.

Les délibérations de ce jour ont débuté par les discours de M. Dind. L'orateur vaudois veut bien voter pour la motion, qu'il a d'ailleurs signée, mais il pose ses conditions. Entre tous les articles du programme de M. Usteri, il donne la préséance à l'assurance-veillesse, et il entend que la réforme sociale, en général, ne serve pas à développer la centralisation bureaucratique. Beaucoup de choses le rendant méfiant. Le postulat Rothenberger, par exemple, le fait repenir d'avoir souscrit au pacte en vertu duquel le nouvel impôt de guerre doit couvrir la totalité du capital de mobilisation arrêté au 31 décembre 1918. Si, en effet, on prélève sur le produit de l'impôt de guerre une somme de 200 millions en faveur des nouvelles assurances sociales, le compromis est rompu.

M. Henri Scherrer, de Saint-Gall, a des accents plus enthousiastes. Il est heureux de constater que l'assurance-veillesse et invalidité, qui fut toujours son rêve, est aujourd'hui au premier plan des revendications. Il voit également avec plaisir que la législation internationale sur la protection ouvrière est un des principaux articles du programme de M. Usteri.

Un autre orateur, M. Merz (Berne), donne la note du parti radical. Le magistrat bernois veut aller jusqu'au bout. Il est partisan d'un programme complet de réformes sociales. Ces réformes nous sont dictées par les principes de justice. Nous devons procéder en toute liberté sans obéir aux suggestions révolutionnaires. Il ne serait pas prudent de mêler ce programme de réformes sociales au branle-bas d'une révision totale de la constitution. Quant au plan financier, l'orateur estime qu'il faudra demander aussi aux impôts indirects, tels que les impôts sur le tabac et sur les alcools, une part de contribution aux dépenses des futures œuvres sociales.

M. Pierre de Meuron (Neuchâtel) voit dans la motion Usteri une réponse à la motion Scherrer-Fullemann. Une révision totale de la Constitution créerait une agitation dangereuse, qui inquiéterait à bon droit la Suisse romande. Bien que l'orateur n'ait pas signé la motion, il accepte dans le projet que la préséance soit donnée à l'assurance-veillesse et invalidité. Mais cette assurance ne doit pas devenir une institution bureaucratique fédérale. Les expériences de

l'assurance-accidents sont un enseignement qu'il ne faut pas négliger. L'autre jour, le chef du Département militaire a donné à entendre que les dépenses pour l'aviation et pour les automobiles de l'armée seraient ajoutées au compte de mobilisation. On avait promis que ces comptes seraient arrêtés au 31 décembre 1918. C'est une déception.

M. Weisstein (Zürich) rassure les Confédérés de la Suisse romande et de la Suisse catholique. La révision totale de la Constitution aura surtout pour but d'établir l'équilibre social. Elle ne devra pas forger des chaînes pour une minorité confessionnelle, ni introduire une centralisation préjudiciable pour une minorité linguistique. Une entente est possible sur ce large terrain de liberté et de démocratie.

M. de Montanari (Fribourg) constate que M. Usteri a creusé le sujet dans toute sa profondeur. Mais son exposé appelle des réserves. Les réformes les plus urgentes sont celles qui consolideront la famille. On devra tenir compte du milieu social. Nous ne voulons pas de réformes de confection achetées dans les grands bazars de l'étranger. Nous les voulons à notre mesure, et elles ne devront pas servir à de nouveaux empiètements du pouvoir central, ni à achever de rompre l'équilibre entre les villes et la campagne.

En ce qui concerne la révision totale de la Constitution, l'orateur met en garde contre une agitation malsaine et morbide qui étouffe nos voisins. Il ne faut pas que les socialistes puissent dire, en présence de notre action sociale fébrile, qu'ils n'ont qu'à se croiser les bras.

M. Gabuzzi (Tessin) ne souhaite pas la création d'une grande institution centrale pour la nouvelle assurance. Tous les nouveaux rouages bureaucratiques et centralisateurs mettent en danger l'organisme de notre Confédération d'Etats. C'est sous ces réserves que l'orateur accepte la motion qu'il a signée.

M. Schultness propose, au nom du Conseil fédéral, une nouvelle formule de la motion. Les futures relations commerciales de la Suisse influeront beaucoup sur la situation de son industrie et, par conséquent, sur les conditions du travail. Aussi, le premier soin du Conseil fédéral sera d'orienter l'économie nationale vers les solutions dictées par les circonstances actuelles et le droit de la Suisse à son indépendance économique. La nouvelle organisation économique du monde appelle nécessairement une nouvelle organisation sociale; un travail parallèle doit se faire dans les deux domaines. Il faut s'en tenir, pour le moment, aux réformes qui peuvent être réalisées immédiatement. Le sens des réalités doit servir de guide à notre idéal.

Parmi les problèmes à résoudre dans un prochain avenir, vient au premier rang l'assurance-veillesse et invalidité. Une commission d'experts est chargée d'étudier les diverses manières de réaliser cette réforme.

Il y aura lieu aussi de reviser la loi sur les assurances-accidents et maladie.

L'assurance contre le chômage est engagée dans une bonne voie, par l'accord des patrons et des ouvriers. La Confédération ne pourra intervenir dans ce domaine qu'avec la participation des cantons. La question de la durée du travail se résoudra le mieux par une entente entre le patronat et le travail et par la voie de la réglementation internationale. Cette question sera posée au congrès de Paris.

Les revendications ouvrières tendent généralement à obtenir la semaine de 48 heures. Plusieurs industries sont disposées à entrer dans cette voie. Avec de la bonne volonté, on finira par s'entendre. Pour cela, une conversion des esprits est plus efficace qu'une révision constitutionnelle.

Prochainement, le Département d'économie publique proposera la création d'un office les salaires, afin de régler par cette voie les conflits du travail. Nous avons déjà, par voie d'ordonnance, favorisé la création d'offices de conciliation.

Quant à la participation des ouvriers aux bénéfices, c'est une question des plus difficiles à résoudre. Il faut se garder ici d'illusoires perspectives.

La participation aux bénéfices, qui ne se comprendrait pas sans la participation aux pertes, serait la source de nouveaux conflits entre le patronat et le travail. Il faut donc être prudent dans l'établissement de notre programme de réformes sociales. Bonbons-nous aux tâches pratiques, en ayant toujours devant les yeux l'avenir de notre industrie et le sort futur du pays.

Il s'agit tout d'abord de consolider la situation économique et politique de la Suisse dans le monde. Puis nous pourrions songer à une révision totale ou partielle de la Constitution.

Le texte proposé par M. Schultness, comme amendement de la motion, est le suivant : « Le Conseil fédéral est invité à présenter le plus tôt possible un rapport sur les réformes sociales à entreprendre, programme comprenant notamment l'assurance-veillesse et invalidité, les rapports entre le patronat et le travail et l'assurance contre le chômage. Il y joindra un rapport sur les voies et moyens à employer »

pour procurer à la Confédération les ressources exigées par ces réformes. M. Usteri déclare accepter le texte proposé par le Conseil fédéral pour sa motion. Les autres signataires n'ont point d'objections à présenter non plus. Au vote final, la motion, ainsi modifiée, est adoptée, à l'unanimité du Conseil.

Séance du soir

Berne, 29 janvier.

Le Conseil des Etats discute la loi sur la représentation proportionnelle. Le rapporteur, M. Kunz (Berne), mentionne d'abord la série de citations parvenues au bureau de la part de citoyens et de sociétés mécontents de certaines décisions. La majorité de la commission propose l'adhésion au Conseil national, mais elle admet le cumul et repousse le vote obligatoire.

On entend M. Gabuzzi (Tessin) et M. Rutty (Genève) qui combat le vote cumulatif, qui favorise les meneurs. M. Weltstein (Zurich) se déclare partisan du vote cumulatif. L'entrée en matière est décidée sans opposition. Le titre de la loi et les trois premiers articles sont adoptés d'après le texte de la commission.

Le Conseil s'occupe encore du projet sur les cautionnements des sociétés d'assurance. Le projet est adopté par 34 voix et la séance est levée à 6 h. 15.

Au Conseil national

Berne, 29 janvier.

Le renouvellement de l'impôt de guerre, revendu du Conseil des Etats, a occupé mercredi matin, le Conseil national.

Un débat nouveau et important aurait dû paraître inutile. Le Conseil des Etats a approuvé, en le sachant à l'unanimité, une formule d'entente : paiement, par les impôts de guerre et par l'impôt sur les profits de guerre, des dépenses de mobilisation à fin 1918. L'impôt de guerre renouvelé devait assurer un rendement net de cent cent à six cent millions, en seize ans.

Cette formule d'entente était assurée d'une grande majorité au Conseil national aussi ; mais, de deux côtés opposés, arrivent des propositions qui nécessitent une discussion. Les libéraux du Centre reprennent, malgré l'intitude de MM. de Meuron et Rutty aux Etats, leur résistance désespérée contre l'impôt renouvelé ; d'autre part, un groupe de radicaux avancés, derrière le drapeau de M. Rothenberger, présentent un amendement disant que deux cents millions fournis par les impôts réalisés sur les bénéfices de guerre seront réservés pour l'assurance-vieillesse.

M. Musy, rapporteur de la commission, dénonce aussitôt la gravité de la manœuvre financière que MM. Rothenberger et consorts vont tenter ; si elle réussissait, toute la base de la formule d'entente serait bouleversée, car l'impôt de guerre répété devrait rapporter alors deux cents millions de plus, c'est-à-dire que la durée de l'impôt de guerre se trouverait prolongée de seize à vingt-quatre ans. Le directeur de la Gazette de Zurich, M. Meyer, a soutenu le même point de vue ; la seule politique financière qui rend possibles les réformes sociales, dit-il, c'est d'alléger le budget de l'Etat aussi complètement que possible des dettes énormes qui pèsent sur lui. Le chef du département des finances, M. Motta, n'a pas manqué de combattre la proposition de M. Rothenberger comme une des idées les plus malencontreuses qui eût jamais été avancée. Le Conseil fédéral est unanime à repousser catégoriquement cette tentative de soustraire le produit de l'impôt direct au service d'amortissement de la dette de guerre. L'entente conclue au Conseil des Etats s'effondrerait par la victoire de la proposition Rothenberger.

M. Motta a combattu, d'autre part, les idées de M. Maunoir. Le Centre libéral ne veut consentir qu'à une seule répétition de l'impôt de guerre et laisser aux générations nouvelles le soin de payer le restant de la dette. Le Centre libéral, dont

M. de Céréville se fait encore l'interprète, agit par peur que l'impôt renouvelé pendant seize ans n'équivalle à l'impôt permanent. M. Motta a fait remarquer que c'est précisément le Centre libéral qui a demandé que la durée des périodes de perception fut portée de trois à quatre ans, et ce sont les banquiers genevois qui ont patronné l'échelonnement de l'impôt sur une longue série d'années. Jamais on n'aurait réussi à avoir raison de l'initiative socialiste en faveur de l'impôt permanent si on ne s'était pas déclaré prêt à faire supporter le gros de la dette de guerre aux classes aisées.

Les socialistes, par l'organe de M. Muller, se sont ralliés à la proposition Rothenberger. L'argumentation du maire de Berne a été très simple : en enlevant deux cents millions sur les recettes réalisées par l'impôt sur les bénéfices de guerre, on prolonge fortement la série des renouvellements de l'impôt de guerre ; cela conduit fatalement à l'impôt permanent, ce qui sourit aux socialistes.

Au cours du débat, MM. Meyer et Motta se sont prononcés pour l'affectation du produit des impôts de consommation (tabac, alcool, etc.) aux œuvres sociales. M. Muller a fait la réserve que seuls les monopoles seront acceptés par les socialistes.

Interrompus après midi, les débats ont été repris à 4 heures et demie. Les amis de M. Rothenberger ont profité de l'entracte pour s'organiser. Ils envoient MM. Wild, Sulzer, Scher, Hirter et Mächler à la bataille. M. Wild fait des variations sur la fameuse thèse que l'occasion fait le larron. On a trouvé quelques centaines de millions pour payer les dépenses de mobilisation, dit-il ; comment refuser de prendre deux cents millions dans le tas et de les verser au fond de l'assurance-vieillesse ?

Après le représentant des arts et métiers saint-gallois, c'est le grand industriel zuricois, M. Sulzer, qui appuie l'idée de puiser dans le service de la dette en faveur des œuvres sociales. La fin subite de la guerre aurait l'ascension de la dette qu'on croyait devoir monter davantage ; pourquoi, dès lors, ne pas consacrer une partie de la « couverture » à des buts sociaux ? M. Scher, de Bâle, est enthousiaste de cette idée, tout en admettant que l'assurance-vieillesse doit être assise sur des bases plus solides encore. Comme en décembre, M. Hirter court de son nom le sabotage du service de la dette, bien qu'il soit président de la Banque nationale !

Enfin M. Mächler, de Saint-Gall, a le front d'attaquer le Département des finances, auquel il reproche « une fausse politique financière », celle-ci ne prévoyant pas les réformes sociales. M. Mächler dit cela au moment même où il s'évertue à repousser en pleine mer la barque de l'impôt de guerre, qui allait heureusement atteindre le port aménagé par le Conseil des Etats !

On voit que l'assaut était bien combiné. Les radicaux de la Suisse allemande paraissent décidés à faire des projets d'assurance-vieillesse leur plate-forme électorale pour le renouvellement de la Chambre.

Mais la réaction n'a pas tardé. C'est d'abord M. Gaflich, des Grisons, qui a refusé son concours à une proposition qui ravale la grave question des retraites pour la vieillesse à une simple question tactique, avant même que le peuple se soit prononcé.

M. Speiser a porté un coup décisif à la motion Rothenberger. Il a dit que l'opération proposée ne favoriserait pas sensiblement la réalisation des retraites pour la vieillesse, tandis que le prélèvement de deux cents millions pratiqué sur la recette de l'impôt ferait monter à huit cents millions la somme à récupérer par l'impôt.

Le discours du député radical saint-gallois, M. Mächler, a provoqué deux déclarations vigoureuses, pour ne pas dire violentes, de MM. Gaudard et Garbani, au nom des radicaux romands et des radicaux tessinois. Les deux députés ont repoussé l'amendement Rothenberger, en annonçant que, si la proposition de bouleverser la formule d'entente était adoptée, leurs amis voteront contre l'article sur l'impôt renouvelé et interviendront jusqu'au bout contre l'adoption par le peuple de la solution ainsi défigurée. Ces déclarations ont fait l'effet d'une douche

glacée sur l'enthousiasme des partisans de M. Rothenberger. Ils ont compris que le problème financier est un problème très délicat et que ceux qui veulent avancer sur ce terrain sans prendre garde aux conditions complexes de la situation risquent d'aboutir dans une impasse. On votera jeudi matin sur l'amendement Rothenberger.

La question du Luxembourg

La dynastie des Bragançe-Luxembourg

(De notre correspondant particulier.)

L'abdication de la grande-duchesse Marie-Adélaïde au profit de sa sœur Charlotte est un événement si important dans l'histoire du grand-duché qu'il n'est pas inutile d'examiner les motifs qui l'ont amenée. Pour l'indiquer dès le début, cette abdication n'est que le résultat provisoire d'une campagne odieuse, menée par des sujets luxembourgeois au dedans et au dehors des frontières du grand-duché, campagne faite au profit et avec l'appui d'éléments étrangers au pays.

On connaît suffisamment les faits politiques qui, depuis 1915, n'ont cessé de jeter le trouble dans le grand-duché. Ces discussions politiques contribuèrent non seulement à creuser plus profond le fossé qui séparait déjà antérieurement les deux grands groupes de la Chambre des députés, mais elles furent surtout l'effet de la haine féroce qui anime les libéraux et les socialistes envers la grande-duchesse en particulier et la dynastie régnante en général. Leurs menées ont malheureusement eu plein succès, en ce sens que les gouvernements de plusieurs pays amis du Luxembourg s'imaginent pouvoir séparer le peuple luxembourgeois de la dynastie des Bragançe-Luxembourg. Cette conviction se manifesta pour la première fois dans la déclaration de M. Pichon, ministre des affaires étrangères de la République française, déclaration nettement hostile à la dynastie luxembourgeoise.

Encouragé par l'attitude éminemment conciliante et correcte des généraux de l'Entente, le gouvernement grand-ducal avait fait demander au gouvernement français si la visite d'une mission luxembourgeoise à la capitale française aurait l'agrément des milieux dirigeants. Cette visite aurait eu pour but de s'entendre au sujet de questions économiques et politiques. Peu de temps après cette démarche, le maréchal Foch, dont le quartier général est à Luxembourg même, annonça au ministre d'Etat luxembourgeois qu'on agréait la démarche luxembourgeoise à Paris. En conséquence, les ministères Reuter, Welcker et Liesch prirent le chemin de Paris. Grand fut l'étonnement des hommes d'Etat luxembourgeois en apprenant que M. Pichon se refusait à recevoir la délégation. L'intervention de M. Mollard, ministre de France auprès du gouvernement luxembourgeois, n'eut pas de succès. (M. Mollard, chassé du Luxembourg, en août 1914, par les Allemands, n'est pas encore rentré au grand-duché et réside à Paris.) C'est qu'après une sorte d'ultimatum de quelques députés français, parmi lesquels était M. Franklin-Bouillon, que M. Pichon se départit de son refus. Le 23 décembre 1918, les ministres luxembourgeois furent reçus aux affaires étrangères, où ils subirent, de la part de M. Pichon, une réprimande d'autant plus étonnante que rien ne la justifiait.

Le gouvernement français, déclara le ministre, ne reçoit pas les ministres de la grande-duchesse de Luxembourg. Il s'est passé des incidents qui équivalent à une rupture des relations diplomatiques. C'est aussi la raison pour laquelle M. Mollard n'est pas encore retourné à son poste. Je ne puis rien vous dire de plus, ni entamer une conversation avec vous. Je veux ajouter, cependant, que le peuple luxembourgeois possède toutes nos sympathies. Il convient de remarquer que c'est le langage tenu par M. Pichon qui a amené l'abdication de la grande-duchesse Marie-Adélaïde et la proclamation de l'éphémère « République ». Témoignage en est l'ordre du jour des leaders libéraux Brasseur, Pescatore, Palgen, Diderich

et Gallé, lu à la séance de la Chambre des députés le 9 janvier. Cet ordre du jour demande l'abdication de la souveraine, à cause de la rupture des relations extérieures du grand-duché. L'attitude principale de l'ordre du jour se prévaut de la déclaration de M. Pichon.

Les circonstances dans lesquelles se produisit la déclaration de M. Pichon nous obligent à parler avec une franchise qui pourra étonner ceux qui admettent que le Luxembourg n'a d'autres droits que celui d'être reconnaissant à l'Entente libératrice. Certes, cette reconnaissance existe ; elle s'est manifestée par une souscription pour offrir une épée d'honneur au maréchal Foch. Plus de quinze mille francs ont été souscrits jusqu'ici. Ce serait, cependant, trop demander à un honnête patriote luxembourgeois que d'attendre de lui qu'il renonce au droit primordial reconnu par l'Entente de décider des destinées de son pays. Le journal libéral L'Etoile Belge a reconnu que la question de la dynastie est une affaire luxembourgeoise, qui ne regarde en aucune façon l'étranger. Des sénateurs et députés français ont eu le courage de dire ouvertement aux ministres luxembourgeois qu'ils ne pouvaient approuver l'attitude de M. Pichon. Qu'il nous soit par conséquent permis d'affirmer, une fois de plus, qu'aucun luxembourgeois ne pourra concéder à des étrangers, quels qu'ils puissent être, le droit de s'ingérer dans les affaires intérieures du Luxembourg. A ce prix, écrit le Progrès de Diekirch, nous payerions trop cher même l'amitié du ministre français des affaires étrangères. N.

La Société des nations

Londres, 29 janvier.

Les journaux anglais publient les grandes lignes du projet britannique de la Société des nations, selon lequel une politique d'isolement et de coercition sera adoptée vis-à-vis d'un Etat coupable d'agression.

Les représentants britanniques placent le règlement des disputes internationales au premier rang des fonctions de la Société des nations. Mais on espère que, dans cette activité, seront compris aussi l'assistance aux nouveaux Etats, le contrôle du commerce, des armes et des munitions, le maintien de la liberté de transit et des relations commerciales, une juste étude des problèmes économiques, sanitaires, et autres problèmes internationaux du travail.

Relativement à l'organisation du projet de société, on prévoit une conférence générale de tous les délégués du conseil exécutif.

Pour le présent, l'Allemagne sera exclue ; mais cette exclusion ne doit pas être prolongée sans nécessité.

Le projet anglais pense que l'abolition de la conscription ne constitue pas une mesure suffisante, mais qu'il convient de stipuler qu'aucune nation n'a le droit de maintenir de force armée sur pied, ce qui indiquera l'intention de l'utiliser dans des buts agressifs.

Paris, 29 janvier.

Mardi soir, à eu lieu, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, un banquet des délégués des nations. M. Klotz représentait le gouvernement.

M. Bourgeois a déclaré qu'il pensait pouvoir communiquer dans quelques jours aux gouvernements alliés les principes sur lesquels s'est faite l'unanimité du gouvernement.

La conférence de Paris

Paris, 29 janvier.

(Havas.) — Les représentants des grandes puissances se sont réunis de onze à treize heures. Ils ont entendu M. Dmowsky, un des délégués de la Pologne, le second n'étant pas encore arrivé à Paris. Ils se réuniront de nouveau dans l'après-midi. Ils entendront MM. Kramarcz et Benes, délégués tchéco-slovaques.

La grande flotte anglaise

D'après une dépêche de Londres, la dispersion de la grande flotte anglaise a commencé. Depuis le 4 août 1914, elle était restée concentrée à sa base, dans les eaux du nord de l'Angleterre. Ses unités reviennent à leur situation d'avant-guerre. La seconde escadre des croiseurs de bataille a déjà quitté le Forth pour son port d'attache.

Les forces des Alliés au moment de l'armistice

On mande de Washington : Le général March, chef d'état-major général, annonce que, au moment de la signature de l'armistice, les Alliés disposaient, au total, sur le front français, de 9,427,100 soldats, chiffre se décomposant ainsi :

- France (effectifs à la date du 1er novembre) : 2,559,000 hommes.
Grande-Bretagne (y compris le corps parlous) : 1,778,000 hommes.
Etats-Unis : 1,950,000 hommes.
Belgique et Italie : 200,000 hommes.
Ces chiffres, se rapportant aux effectifs réajustés par l'intendance, comprennent, par conséquent, les troupes combattantes et les non combattantes.

L'abbé Lemire au Vatican

M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, a été reçu, lundi, en audience particulière par le Pape. M. l'abbé Lemire s'est entretenu avec Benoit XV et le cardinal Gasparri des dévastations commises dans les régions du Nord de la France et des souffrances endurées par les populations. Le Pape a témoigné son vif intérêt pour tout ce qui a trait à l'état d'esprit des populations catholiques françaises.

Pour la Pologne

New-York, 28 janvier.

Le vapeur Westward est parti aujourd'hui de Hoboken pour l'Europe, transportant des vivres et des vêtements pour une valeur de deux millions de dollars destinés à la Pologne.

Les Compagnies de navigation allemandes

On apprend de Hambourg que la grande compagnie « Norddeutscher Lloyd » vient de renvoyer à la suite de la conclusion d'un accord entre l'Allemagne et l'Entente, la plus grande partie de son personnel, notamment des officiers, les ingénieurs, les comptables et les capitaines des paquebots.

Echos de partout

L'AIR DU TAPIS

C'est une chose assez peu connue que les tapis d'Orient fabriqués dans les Indes anglaises sont tissés chacun sur un air particulier.

Les instructions concernant la fabrication de ces tapis, dit le Daily Mail, remontent à plusieurs siècles. Elles sont écrites, durant le Massage, par le « maître du métier », sur une sorte de ton liturgique, qui varie avec la coloration du tapis, et répétées ensuite par le cœur des tisserands.

Le rythme du chant et sa tonalité varient selon la coloration du tapis. Si les couleurs sont peu intenses, c'est une mélodie monotone sur deux ou trois notes. Si, au contraire, les couleurs sont vives, le chant s'anime, s'élève, jusqu'à devenir le plus bruyant des chœurs.

MOT DE LA FIN

— Comment, vous êtes veilleur de nuit et vous allez quand même à votre bureau toute la journée ?

— Bien sûr ; à mon bureau, c'est là que je me repose.

ARMÉE SUISSE

Démission du colonel Fama

M. le colonel Fama a donné sa démission de commandant des Fortifications de Saint-Maurice.

Promotions

Le lieutenant-colonel Eugène de Cocatrix, médecin des forts de Saint-Maurice, est promu au grade de colonel.

Le capitaine Oscar Walpen, de Binn, est promu major, commandant du bataillon 89.

L'étreinte du passé

par HENRI ARDEU

Voici que Vania se retrouvait dans le petit hôtel de Neully, où, désormais, il lui eût été impossible de vivre. C'était le dernier soir qui avait vu exister l'homme dont elle portait le nom et qu'elle en était venue à haïr.

Le dîner fini, dans le fumoir où elle cherchait une revue, très violente, une scène avait éclaté. Et, encore une fois, elle lui avait jeté au visage sa résolution de demander le divorce auquel lui se refusait, car il demeurait vierge d'elle.

L'entrée imprévue d'un domestique lui avait permis de s'enfuir dans sa chambre où elle s'était enfermée. Et puis, des minutes et encore des minutes avaient fui, tandis que tressaillante, le cerveau en fièvre, elle échauffait les projets pour arriver à ce qu'elle appelait la délivrance. Peu à peu, les traits de l'hôtel s'étaient effacés. Elle avait entendu la grand-porte se refermer ; Olivier, sans doute, qui sortait comme chaque soir, quand leurs obligations mondaines ne les contraignaient pas encore à paraître ensemble dans quelque salon.

Alors une détente l'avait un peu apaisée. Lui absent, l'air lui semblait moins lourd à respirer. Quand il rentrerait — s'il rentrerait... — peut-être elle dormirait-elle et oublierait quelques heures...

à se dévêtir ; et soudain, alors, elle s'était aperçue qu'une de ses bagues, — une des plus précieuses, — était restée dans le fumoir, où elle l'avait posée. L'après-midi, au moment de sortir, parce que la pierre la gênait sous son gant...

Aussitôt, elle était sortie de sa chambre pour aller reprendre...

Mais, à peine la portière du fumoir retombée, elle avait fait quelques pas dans la pièce, qu'elle s'était arrêtée, tout son être secoué par un frisson terrible.

Olivier était là, dans le grand fauteuil voisin de la table à écrire, où il se plaisait à fumer. Près de lui, plusieurs carafes de champagne, vides. Et un premier regard qu'il avait eu vers elle, Vania avait compris qu'il était sous l'influence d'une dégoutante ivresse.

Aussitôt, il commença à développer, sur la façon dont il comprenait le mariage, des théories tellement ignobles que Vania, bien qu'elle les eût entendus plus d'une fois, en fut particulièrement révoltée. Elle se dirigea vers la porte sans mot dire, mais le mondain vicieux, par une perversité satanique, voulut l'obliger à le entendre jusqu'au bout, et il s'était rapidement mis entre sa femme et la porte, pour lui barrer la retraite.

A ce moment, Vania avait aperçu, sur le bureau, le revolver qu'il emportait tous les soirs dans ses courses nocturnes ; elle s'en était saisie, et, d'une voix dont elle entendait encore l'écho, après tant de mois écoulés, elle lui avait jeté, les dents serrées :

— Laissez-moi aller ! ou je le tire... Je vous jure que je le tire... Et vous le savez, ja tire bien !...

Mais un rire railleur lui avait seul répondu. Elle s'était sentie enveloppée par le parfum violent qu'il portait toujours et qu'elle exerçait... Un bras brutal l'avait attirée, tandis que l'autre main cherchait à la désarmer...

Alors, dans une rébellion de tout son être, elle avait tiré...

Une exclamation sourde... Puis le silence... Un horrible silence... Et le bras qui l'étreignait s'était desserré... Et le grand corps s'était écroulé sur le tapis... Un filet de sang coulait, du front tordu, près de la tempe...

Ah ! cet instant !... Était-il possible que, jamais, elle eût pu en oublier un seul détail... Tous, même les plus infimes, semblaient incrustés en son cerveau... Elle se rappelait le choc du revolver, tombant de sa main... Le dessin de la saignante tache qui, peu à peu, s'agrandissait sur le col, puis sur le plastron de la chemise, après avoir rayé la joue... Elle se rappelait le mouvement instinctif qui, après les premières minutes de stupeur, l'avait penchée vers le visage décoloré dont les lignes devenaient rigides... Pas un muscle ne bougeait... Les yeux qui semblaient la regarder, grands ouverts, étaient fixes, vides d'expression...

Alors, écrasée par l'épouvante, elle s'était prise à murmurer :

— On dirait qu'il est mort ?... Est-ce que vraiment je l'aurais tué ?...

Penchée vers le corps toujours immobile, elle le considérait fixement, envahie par une atroce impression de cauchemar, se demandant si elle n'allait pas le voir se dresser de nouveau pour l'attraper dans l'affreuse étreinte...

Mais non, si ne bougeait pas... Si raide !... Il

était resté étendu sur ce tapis, depuis l'instant où il était tombé...

Machinalement, elle avait posé les doigts sur la main inerte... Et elle l'avait sentie presque froide, sous un battement d'artère...

Alors, un sursaut l'avait relevée, culbutant toutes ses impressions, sauf celle-ci : il ne fallait pas qu'on la sût responsable de cette fin soudaine. Et, en vraie fille de Serge Ostrowski, le nihiliste, qui avait toujours obéi à sa devise : « Fais ce qu'il faut ! », la pensée nette, elle avait entrevu ce qui devait être dit ; conçu la ligne directrice de ses actes, soutenue par l'inflexible énergie que le danger exaspérait en elle.

Elle était revenue dans sa chambre. Elle avait sonné la créature qui lui était aveuglément dévouée, la Niania. Et la vieille nourrice apparue, elle lui avait, en hâte, expliqué :

— J'ai entendu, à l'instant, du bruit dans le fumoir... Va vite... On aurait dit une détonation !... J'ai peur !

La femme avait obéi... Les nerfs tendus à se briser, elle avait attendu au seuil de la chambre, dans la maison silencieuse où tous dormaient encore... Qu'allait-elle apprendre ?... L'existence ou la mort ?...

Mais la Niania avait reparu. Son visage ridé était livide ; et les mots s'échappaient entrecoupés de ses lèvres sèches :

— Le maître est mort !... Je l'ai touché, il n'a pas bougé... L'est presque tout froid... Une arme est par terre près de lui... Il a dû se frapper en y touchant...

Un horrible soupir d'allègement avait soulevé sa poitrine... Libre ! elle était libre ! Maintenant, il fallait le demeurer. Un calme glacé l'avait envahie, tandis que une clairvoyance

prodigieuse lui inspirait ce qu'elle devait dire et faire.

Domptant son impression, elle était rentrée dans la pièce où le corps, toujours allongé sur le sol, grandissait dans la raideur suprême. Elle avait rempli le rôle qu'il fallait, sans une hésitation ni une défaillance, hypnotisée par cette pensée qui la dominait toute : « Personne autre que moi ne doit savoir jamais... »

Comme il le fallait, elle avait appelé les domestiques, fait réveiller le cadavre, demandé un médecin qui constatait une mort foudroyante amenée par la balle entrée dans le cerveau... Elle avait expliqué que, sans doute, prêt à sortir, Olivier avait dû vouloir armer son browning pour l'empêtrer, comme il faisait toujours... Mais sa main... — et pour cause... — n'était pas sûre, ce soir-là. L'accident avait dû en résulter...

Qui, à cette heure, aurait mis en doute une explication si simple, si vraisemblable ?... Tous l'avaient acceptée sans hésitation... Plus tard, seulement, les experts avaient émis des doutes... Les domestiques avaient parlé, raconté la scène, après le dîner, qu'ils avaient surpris ; la violence méconnaissance du ménage dévoilée par maints témoignages, très graves... Et l'arrestation s'en était suivie. (A suivre.)

Publications nouvelles

Bolshevismes oder Sozialismus ? Joh. Huber. Verlag der Volkstimme, St. Gallen, 80 cent. — L'auteur explique ce qu'il faut entendre par bolchévisme, mot dont le sens est souvent déformé. Il étudie ce qu'est le bolchévisme et quelles sont ses méthodes.

# Confédération

## Le congrès socialiste de Berne

Le congrès syndical international de Berne ouvrira définitivement le 3 février. Sept pays y prendront part. L'Amant de Milan dit que le bureau du parti socialiste italien a délégué à Berne M. Lazzari, comme représentant du parti. Les autres délégués italiens sont MM. Morgari et Casolini. Ces délégués attendent le visa des autorités suisses.

Les délégués allemands au congrès de Berne sont fort contrariés de l'ajournement de la conférence au 3 février, car plusieurs d'entre eux devaient aller en Allemagne pour assister aux délibérations de l'Assemblée nationale.

## Le procès du comité d'Ollen

Le recours interjeté par les défenseurs du comité socialiste d'Ollen contre la décision du tribunal de la 3<sup>me</sup> division a été transmis à l'adjudant. Celui-ci conclut au rejet du recours.

## Contre les menées bolchévistes

Les demandes de listes de pétition parvenant chaque jour en grand nombre, et diverses réponses de notre pays n'ayant, vu la difficulté des communications, pu être atteintes en temps voulu, le comité de la Ligue contre les menées bolchévistes en Suisse a décidé de proroger jusqu'au 10 février le délai de rentrée des listes. Le comité adresse également un appel à tous les citoyens, amis de l'ordre, qui désirent que des mesures énergiques soient prises contre les auteurs de la grève générale. Les demandes de listes peuvent être encore adressées à M. A. Grollin, 8, rue Bovy-Lyberg, Genève.

## Essais agricoles

L'établissement fédéral d'essais pour l'arboriculture, la viticulture et l'horticulture, à Wenswill, organise un cours d'arboriculture destiné à former des directeurs de cours d'arboriculture et des personnes qui s'occupent spécialement des soins à donner aux vergers. Sont admis les anciens élèves d'écoles d'agriculture et les personnes qui ont déjà dirigé des vergers ou se sont occupés d'arboriculture. Le cours, d'une durée totale de 8 semaines, sera divisé en quatre parties. La 1<sup>re</sup> série aura lieu du 3 au 22 mars. Les cours seront donnés en allemand. Adresser les inscriptions d'ici au 17 février, à la Direction de l'établissement, qui fournira tous autres renseignements et enverra le programme du cours.

## AU TESSIN

On nous écrit de Lugano : Dernièrement, sans bruit, M. Frédéric Lucchini, adjoint du préfet du district de Lugano, a fait sa quarantième année de service dans la magistrature. M. Lucchini est entré en fonction en 1878, aux côtés de feu M. le préfet Charles Bolla, qui a laissé le souvenir d'un magistrat rigoureux et intègre. Bien que conservateur, M. Lucchini fut maintenu à son poste sous le régime radical. C'est qu'il eût été difficile de se séparer de son expérience. Les préfets les plus sages gardèrent ce précieux collaborateur. M. Lucchini continue à jouir de l'estime et du respect de tous. A l'occasion de son jubilé, le gouvernement lui a fait cadeau d'une montre or, avec une dédicace relevant les mérites de son fonctionnaire.

Une pétition signée par 234 citoyens demande au Conseil d'Etat la révocation de M. Léo Macchi, ancien secrétaire de la Chambre du travail, actuellement secrétaire du procureur de Lugano. Les pétitionnaires invoquent, à l'appui de leur demande, l'attitude de meneur que M. Macchi a prise dans les derniers événements, notamment la grève générale. La pétition relève l'incompatibilité entre l'administration de la justice et la participation à la grève générale. Elle appelle à la révocation de M. Macchi et à la collaboration avec le mouvement gréviculteur.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

Un bateau en feu devant le Havre. On télégraphie du Havre, 28 janvier, que le vapeur Condé, venant de Savannah, avec 2300 tonnes de coton, est arrivé sur rade ayant le feu bord. Quand on ouvrit les panneaux pour empêcher l'extinction au moyen d'une pompe installée sur un remorqueur, les flammes jaillirent.

Le Condé, qui se trouve à environ 6 milles au large, apparaissait comme un véritable brasier. Un second remorqueur et un canot de sauvetage sont sortis, à une heure du matin, pour assister l'équipage.

### SUISSE

#### Mort de froid

Un pauvre hère, nommé Langel, bien connu dans les montagnes du Jura bernois, où il s'occupait à droite et à gauche comme domestique, a été trouvé gelé sur la route, à proximité de Mont-Grosin. Il tenait encore un bilon dans sa main crispée.

#### LE TEMPS

La température s'est refroidie dans toute l'Europe. La neige est tombée dans le midi de France, aux environs de Toulon.

# FRIBOURG

## CONFÉRENCES SUISSES

Le comité d'organisation des conférences suisses, composé de M. le préfet Bernard de Weck, président; M. A. Reynaud, vice-président; Ph. Raoul de Diesbach, trésorier; M. Frédéric Amiguel, secrétaire, a l'honneur d'informer le public fribourgeois que la série des conférences est organisée.

Ces conférences, données exclusivement par des conférenciers suisses, traitent d'actualités, d'art et de littérature suisse. Elles ont un double but : nous faire mieux connaître et, par là même, mieux apprécier nos ressources nationales; nous faire pénétrer plus intimement dans la pensée de nos littérateurs et de nos peintres, et nous renseigner plus complètement sur la vie économique, politique et sociale de notre pays; secondement, les bénéfices éventuels seront partagés entre l'office central d'informations et d'assistance de Fribourg et la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose.

La première conférence sera donnée dans les premiers jours de février, par M. Gos, écrivain militaire; le sujet traité « Les généraux suisses à travers l'histoire » aura certainement, à Fribourg, le même vif succès qu'il a obtenu à Genève dernièrement; des projections lumineuses viendront encore en doubler l'intérêt.

Pour les autres conférences, le comité s'est assuré le concours de M. H. Scholzer, conseiller municipal à Zurich, avocat au barreau de Zurich, qui parlera de « l'Amérique et de la Suisse »; de M. Rod. Ganz, conservateur du Musée de Bâle, qui traitera du « Développement de la peinture en Suisse au XVI<sup>e</sup> siècle »; de M. Frédéric Amiguel nous entretiendra de l'œuvre poétique d'Henry Spies, avec lectures de M. Raoul de Weck. Les trois autres conférenciers MM. Horace Micheli, conseiller national de Genève, Aug. Schorderet et Gonzague de Reynold, n'ont point encore fait connaître au comité le sujet qu'ils comptent traiter.

Le public fribourgeois, qui a toujours si témoigné l'intérêt qu'il porte aux conférences en général, voudra bien reporter un peu de ce bienveillant intérêt sur les Conférences suisses. Cette initiative méritée, croyons-nous, d'être encouragée; elle a en vue le développement plus grand encore de notre esprit national, lequel réclame, à l'heure actuelle, toutes les énergies et toutes les bonnes volontés. Nous faire connaître toutes les richesses de pensée et d'activité de notre pays, c'est nous apprendre à mieux l'aimer et à le servir plus efficacement. Chacun voudra, nous n'en doutons pas, appuyer de son adhésion et encourager de sa présence les Conférences suisses. Les noms seuls des conférenciers, leur autorité et la perspective de contribuer à une bonne œuvre attireront certainement une foule d'auditeurs à la Grenette.

Le Comité des conférences suisses se fait un agréable devoir d'exprimer ici sa reconnaissance au Comité des conférences suisses de vendredi, à la Grenette, qui a bien voulu se désister, cet hiver, de sa série habituelle de conférences, en faveur des conférences suisses et de leur but philanthropique.

Les cartes d'abonnement pour les sept conférences seront mises en vente très prochainement au magasin de musique von der Weid.

A. R.

## Union fribourgeoise pour le bien des aveugles

Le comité de cette société vient d'avoir sa réunion annuelle. Du fait de trop nombreux vides qui se produisent parmi les membres de l'Union, la situation ne s'est pas améliorée.

Les cotisations ont produit 381 fr. 84 en 1918. Il faut y ajouter l'intérêt de trois obligations Banque d'Etat : 71 fr. 25. Les dépenses se sont élevées à 473 fr. 36, d'où un déficit de 20 fr. 27.

L'Union a secouru six aveugles : deux enfants sont placés à l'Asile de Chailly, près Lausanne; une filleule est à l'Institut du Jura; trois autres aveugles vivent chez eux et reçoivent des subsides.

Il faudrait pouvoir faire davantage et non seulement venir en aide à ceux qui sont privés de la vue, mais encore, et surtout, s'occuper des enfants qui souffrent des yeux, les faire visiter par un docteur spécialiste, leur fournir des médicaments, suivre le traitement prescrit, et, si malgré ces soins, la vision disparaît, les placer dans un asile, leur donner l'instruction nécessaire; leur faire apprendre un métier qui, plus tard, les mettra à l'abri du besoin.

Tout cela, hélas, coûte cher; les faibles moyens de l'Union fribourgeoise ne lui permettent pas d'accueillir toutes les demandes; aussi serait-elle reconnaissante aux personnes charitables qui voudraient bien lui venir en aide par une cotisation régulière annuelle.

Le président a eu, le très vif plaisir d'annoncer au comité qu'il venait de recevoir de la société suisse pour l'assurance du mobilier, à Berne, par l'entremise de leurs agents, MM. Ryser et Thalman, un généreux don de 500 fr., qui permettra de soulager bien des misères.

## Concert d'abonnement

Nous rappelons au public le premier concert d'abonnement, qui a lieu ce soir, 30 janvier, à 8 h. 1/2 très précises, au Théâtre. L'entrée de la salle sera interdite pendant l'exécution des morceaux. Pour ce premier concert, il n'y a plus de places numérotées à vendre; il reste encore à vendre des places non numérotées.

L'enseignement professionnel féminin. L'enseignement méthodique d'une profession tel que le conçoit nos autorités vient encore une fois de faire ses preuves aux derniers ex-

mens d'apprentis. Dans chacune des quatre professions féminines représentées aux examens, c'est une des élèves des écoles de Gumbach qui a été classée première. Nos écoles officielles de cuisine, de coupe et couture, de lingerie, de modes, reçoivent par là un encouragement vivement apprécié.

## Conférence de M. le major Goudet

La conférence que donnera demain, vendredi, M. le major Goudet, sous les auspices de la Société fribourgeoise des officiers, attirera certainement, à la Grenette, un très nombreux public. Personne, à Fribourg, ne voudra manquer d'entendre le sympathique conférencier donner des impressions personnelles et vécues sur cette armée britannique qui s'est formée pendant la guerre et qui a fourni un si bel effort. M. le major Goudet, qui a suivi pendant trois mois ces troupes et qui a pu en apprécier la valeur en juge très compétent, ne manquera pas d'en donner un tableau très exact et fort intéressant, que compléteront les projections lumineuses de photographies documentaires.

## Pour Vienne

Envois du 28 janvier : Châtel-Saint-Denis (4<sup>me</sup>), Cormondes (2<sup>me</sup>), Courgevans, Gruyères, Fribourg (par le Home du Bon-Conseil), Morat (paroisse réformée); par la Liberté, d'un abonné à Porrentruy; anonymes de Guin, d'Estavayer et de Châtel-Saint-Denis.

En espèces : Châtel-Saint-Denis, 5 fr.; Courgevans, 7 fr.; Schmitz, 31 fr.; Vuisternens-en-Ogoz, 2 fr.; M. Kaufmann-Diersbacher, 5 fr.; M<sup>lle</sup> Mühlmann, téléphoniste, 5 fr.; par M<sup>me</sup> de Montnach, de M. le Dr Nicod, à Lausanne, 50 fr.; Remansens, 5 fr.; anonyme, 20 fr.

Le Comité cantonal fribourgeois a constaté avec satisfaction les très consolants résultats obtenus jusqu'à ce jour. Son appel a été entendu par tous, et l'apport du canton de Fribourg lui fera certainement honneur.

De leur côté, les enfants nécessiteux du pays en profiteront également pour une large part. Aussi le Comité adresse-t-il, par la voie de la presse, les plus chaleureux remerciements à tous ceux qui, par leur coopération ou par leurs dons, ont contribué avec tant d'empressement à la réussite de l'œuvre.

Ces remerciements vont tout d'abord à MM. les Curés, qui ont recommandé si efficacement à leurs paroissiens cet acte de grande charité chrétienne, puis à la presse, qui a prêté largement son concours; enfin, ils vont tout spécialement aux dévouées personnes qui ont accepté les fonctions si méritoires de quêteuses.

La collecte continuera encore durant tout le mois de février, car la détresse de la grande ville est extrême. Le Comité cantonal recevra donc avec reconnaissance tout ce qu'on voudra bien lui faire parvenir.

Comme par le passé, on est prêt d'envoyer les dons au Secrétariat « Pour Vienne », à Fribourg. Les dépôts pour la ville de Fribourg demeurent les mêmes. Les denrées doivent être expédiées à MM. Speth et Deschenaux, camionneurs.

M<sup>gr</sup> Esseiva, R<sup>me</sup> Prévôt, président du Comité cantonal, a reçu, du représentant diplomatique de l'Autriche, à Berne, M. le baron de Haupt-Bucherwode, la lettre suivante :

Monsieur,

« Je viens d'apprendre que vous êtes à la tête d'un Comité de secours pour la ville de Vienne. Permettez-moi de vous envoyer au nom de Vienne et au nom de mon gouvernement les plus sincères et chaleureux remerciements pour cet acte de charité. Il est, hélas, superflu d'affirmer encore une fois à quel degré la population de Vienne souffre des privations de toutes sortes. Des témoins impartiaux et compétents en ont donné des descriptions émouvantes. Je suis persuadé que les Fribourgeois vont prouver encore une fois leurs sentiments de charité et de générosité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma plus sincère gratitude et de mes hommages dévoués.

Baron de Haupt-Bucherwode.

## Communes et soldats

Aux nombreuses communes qui ont fêté en tout honneur leurs miliciens, on nous prie d'ajouter celle de Chavannes-les-Foris, qui a organisé, lundi, une soirée familiale militaire très réussie, avec souper et productions.

## Accident

Vendredi dernier, M. Laurent Oberson, maçon à Villarbaud, père de famille, travaillait près du pont de la voie ferrée, non loin de Drognens, lorsqu'un wagonnet déraila, arriva sur lui avant qu'il eût pu se garer et lui brisa une jambe.

## Foire de Châtel

La foire de janvier, à Châtel, a été bonne. Il a été amené sur le champ de foire 94 bovins, 111 porcs, 9 moutons et 2 chèvres. La gare a expédié 82 pièces de bétail, par 9 wagons. Les prix du bétail restent élevés sur toute la ligne.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Assemblée de Saint-Jean. — Nous rappelons la réunion populaire convoquée pour 8 h. 1/2, ce soir, jeudi, dans la grande salle de la brasserie de l'Épée.

Société d'épargne du Champ des Cibles. — La Société d'épargne du Champ des Cibles organise pour dimanche soir, 2 février, un grand toto et solrée familiale, dans la grande salle du Casino Simplon.

Elle rappelle à ses membres et aux personnes qui désirent faire partie de la société que les cotisations du mois de janvier peuvent être versées jusqu'à dimanche, à midi, au café des Chemins de fer, au Champ des Cibles.

# Dernière Heure

## La conférence de Paris

(Havas.) — Ce matin, jeudi, les délégués des deux pays polonais et tchéco-slovaque seront entendus par la commission interalliée chargée d'aller enquêter en Pologne et qui est ainsi constituée :

Pour la France, M. Noulens et le général Michel; pour l'empire britannique, M. Howard Esmé et le général Botha; pour les Etats-Unis, le lord général Kermax.

La commission prendra connaissance des instructions rédigées par M. Pichon et approuvées par le comité des grandes puissances. Elle quittera Paris au début de la semaine prochaine et se rendra à Varsovie en passant par Vienne. Le voyage durera 4 ou 5 jours et les délégués comptent être de retour dans trois semaines.

Ce matin, le comité des représentants des grandes puissances poursuivra l'examen du problème du domaine colonial. M. Simon, ministre français des colonies, assistera à la séance. Il semble que, tout en écartant la solution d'une internationalisation des territoires allemands, un accord interviendra qui permettra de les attribuer aux Etats qui les revendiquent, sous l'égide de la société des nations.

Il se confirme que M. Wilson quittera la France le 15 février pour se rendre en Amérique, afin d'assister à la séance du congrès, le 4 mars. Son séjour aux Etats-Unis serait de quelques jours seulement, après quoi, il reviendrait en France. Son absence de Paris ne dépasserait pas trois semaines.

Pendant ce temps, M. Lloyd-George et sans doute aussi M. Orlando iraient en Angleterre et en Italie où les appelle leur charge de chefs de gouvernements.

Il est bien entendu que, en leur absence, la conférence continuera ses travaux, la plupart des commissions étant maintenant nommées et prêtes à étudier les divers problèmes qui leur ont été confiés.

## Bohême et Italie

Prague, 30 janvier. (B. C. V.) — Le ministre du commerce prépare un traité de commerce provisoire avec l'Italie. Le ministre d'Italie Lago est arrivé.

## Mobilisation polonaise

Varsovie, 30 janvier. Un appel convoque pour le service actif de l'armée polonaise tous les Polonais nés en 1897, 98 et 99. Les intéressés doivent se présenter aux bureaux respectifs désignés par les affiches publiques et par la police. Ceux qui ne se présenteront pas dans les délais indiqués et ne donneront pas suite à l'ordre de marche seront déferés aux tribunaux militaires.

## Varsovie est tranquille

Varsovie, 30 janvier. Les journaux constatent avec satisfaction que, contrairement aux bruits tendancieux selon lesquels l'avènement du gouvernement Paderewski produirait à Varsovie une grève générale, une parfaite tranquillité règne dans tous les milieux polonais.

Les ouvriers témoignent au gouvernement leur entière confiance.

## SUISSE

### La légation de Hongrie

Berne, 30 janvier. Le nouveau ministre de Hongrie, M. de Szilassy, est arrivé à Berne, mercredi soir, et est descendu au Bellevue-Palace.

### La conférence socialiste de Berne

Berne, 30 janvier. La délégation britannique à la conférence internationale socialiste est arrivée en partie à Berne, mercredi soir, à 11 heures.

Berne, 30 janvier.

M. Branting a fait les déclarations suivantes : Les délégués arrivés jusqu'ici ont poursuivi mardi et mercredi les discussions préliminaires. Assistaient entre autres à la séance de mardi, comme nouveaux venus, les délégués du parti majoritaire allemand, Mollenkott, Hermann Müller et Otto Wells, le représentant des minoritaires Karl Kautsky, ainsi que les représentants de la commission des syndicats français, Jouhaux et Desmoulins.

Au cours de la séance, M. Huysmans a déclaré que la discussion de la question des responsabilités serait inévitable. Une assez longue discussion suivit, au cours de laquelle les orateurs donnèrent en général raison à M. Huysmans.

Mercredi, la discussion a roulé spécialement sur les questions territoriales et la manière dont les débats auront lieu dans la séance plénière. Les délégués de presque tous les pays ont annoncé les questions qu'ils poseraient.

Répondant à une question du délégué letton Jeja, M. Hermann Müller a déclaré que, s'il y a encore des troupes de nationalité allemande en Lettonie, c'est uniquement parce que ce pays est le seul chemin que peuvent suivre les troupes allemandes de l'Ukraine qui restent dans leurs foyers. Au surplus, l'Allemagne n'a aucune visée sur aucune région quelconque du territoire letton.

M. Branting a insisté sur l'importance de cette déclaration.

Au sujet de la question d'Alsace-Lorraine, M. Grumbach a dit qu'il aurait une déclaration à faire à l'assemblée plénière, mais qu'il ne voit aucun rapport entre cette question et celle du bassin de la Sarre et de la rive gauche du Rhin.

Le délégué allemand Wells a déclaré que lui aussi voyait plusieurs faces du problème et que la région de la Sarre et la rive gauche du Rhin

devaient être considérées comme faisant partie intégrante de l'Etat allemand.

A la fin de la séance de mercredi, M. Huysmans, ainsi que MM. Branting et Müller, ont insisté sur la nécessité de discuter, au sujet de la question de la Ligue des peuples, celle des sanctions contre les peuples qui ne veulent pas se soumettre.

## Les automobiles

Berne, 30 janvier. Un communiqué officiel annonce que la circulation des automobiles sera de nouveau libre à partir du 10 mars.

## Pas de carnaval

Berne, 30 janvier. Vu la gravité des temps, le Conseil d'Etat, sur la proposition de la direction de police, a décidé d'interdire, jusqu'à nouvel avis, toutes les mascarades, réjouissances de carnaval et bals publics. Les contraventions seront punies d'amendes jusqu'à 200 fr. et de trois jours de prison.

## Asphyxiés

Granges (Soleure), 30 janvier. A l'usine à gaz, un ouvrier de 27 ans nommé Otto Haggenschwiller et un ami qui était venu lui rendre visite, nommé Ernest Rudolf, âgé de 31 ans, ont été asphyxiés par une fuite de gaz.

## Chambres fédérales

Berne, 30 janvier.

Le Conseil des Etats continue la discussion sur la représentation proportionnelle, à l'article 4, où la majorité de la commission admet le vote cumulatif, tandis que la majorité se prononce pour le système des candidats supplémentaires.

M. Kunz (Berne) rapporteur : Le cumul corrige les inconvénients du panachage.

M. Wirz (Obwald) et M. Winger (Lucerne) donnent la préférence au système des candidats supplémentaires.

On entend encore MM. Ochsner (Schwyz), Henri Scherrer (Saint-Gall), Paul Scherrer (Bâle-Ville) et de Meuron (Neuchâtel), M. Ador, président de la Confédération et M. Winger.

La discussion continue. Le Conseil national adopte sans opposition le projet de subvention pour les travaux d'assainissement de la plaine du Rhône. Le subside fédéral sera de 2,500,000 fr.

Le Conseil reprend ensuite le débat sur l'impôt de guerre.

M. Rothenberger (Bâle) défend sa proposition.

M. Musy (Fribourg) ne veut pas admettre que l'on introduise dans le projet d'impôt une disposition toute nouvelle. Il a toujours été entendu que l'impôt de guerre servirait à payer la dette de guerre et non à autre chose. Un progrès en matière d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité est nécessaire, mais nous devons faire toutes nos réserves en ce qui concerne la réalisation de ce projet. La proposition Rothenberger serait un danger politique.

M. Feigenwinter combat les propositions de renvoi, ainsi que les propositions Rothenberger elle-même. La question de l'assurance-vieillesse n'est pas si simple et mérite une étude approfondie.

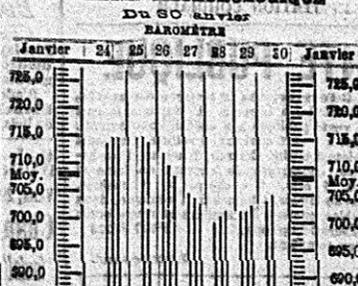
M. Musy combat aussi le renvoi. Le renvoi à la commission est repoussé par 105 voix contre 50.

M. Hirter déclare que la proposition Rothenberger ne préjuge pas la question de savoir si l'assurance sera appliquée par la Confédération ou les cantons.

## Calendrier

Vendredi 31 janvier  
Saint PIERRE NOLASQUE, confesseur  
Saint Pierre Nolasque consacra toute sa fortune au rachat des chrétiens tombés aux mains des infidèles. Il fonda aussi, à cet effet, l'Ordre de la Merci. Il mourut le jour de Noël, en 1256.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



## TEMPERATURE

JANVIER		24	25	26	27	28	29	30	JANVIER
h. m.	h. m.	5-6	6-6	6-6	6-6	6-6	6-6	6-6	h. m.
h. m.	h. m.	3-3	3-3	3-3	3-3	3-3	3-3	3-3	h. m.

## TEMPS PROBABLE

Zurich, 30 janvier, midi.  
Brumeux. Assez froid. Bise.

**NOBLESSE** Gratin & Co  
GENÈVE  
Vraie gourmandise délicieuse  
Be holt pur et glacé

†  
Monsieur et Madame Julien Moret, camionneur à Romont, et les familles alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher fils, petit-fils, neveu et cousin  
**Monsieur Jules MORET**  
décédé à Romont, dans sa 18<sup>me</sup> année, muni des secours de la religion.  
L'enterrement aura lieu à Romont, vendredi, 31 janvier, à 9 h. 1/2 du matin.

†  
Madame veuve Elisabeth Bussard et ses enfants: Henri, Charlotte et Germaine; M. et Mme Gaillard, font part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher père  
**Monsieur Charles BUSSARD**  
décédé à l'âge de 68 ans, le 29 janvier.  
L'enterrement aura lieu vendredi, 31 janvier, à 1 heure.

Monsieur et Madame H. Doussé-Jordan et leurs enfants: à Bulle, ainsi que les familles alliées, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été donnés lors du décès de leur cher petit  
**HENRI**  
expriment leur très vive reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil.

**Institut de Hautes Etudes**  
Jeudi, 30 janvier. M. Amiguet: *L'esprit romain et l'influence française.*  
Vendredi, 31 janvier, à 4 heures. M. Chérel: *Littérature française. Le XVI<sup>me</sup> siècle.*  
Vendredi, 31 janvier, à 5 heures. M. Chérel: *Littérature française. Cours pratique.*

**Gymnastique de dames**  
La sous-section "Freiburgia" reprendra ses leçons samedi 1<sup>er</sup> février, à 9 heures du soir.  
Les personnes désirant y prendre part sont priées de s'inscrire chez M<sup>me</sup> Ménétrez, présidente, rue de Lausanne, ou chez M<sup>lle</sup> Gaudard, secrétaire, magasin Dossenbach.  
P 615 F 779  
Le Comité.

**A VENDRE**  
Environ 7 à 10 tonnes  
**poussière d'anthracite du Valais**  
de la mine «IDA»  
S'adresser: Case postale 15251, poste centrale, Fribourg.  
P 682 F 784

Si vous avez des outillages qu'il est pressant de rassembler ou de réparer, téléphonez au N<sup>o</sup> 237.  
**Atelier de ressemelage**  
L. ZEISLER  
FRIBOURG, rue de Lausanne, 43

**APPEL**  
**AUX EMPLOYEURS**  
Par suite de l'augmentation constante du chômage et en vue d'une bonne régularisation du service de placement, l'Office cantonal du travail, Route des Alpes, 2 à Fribourg, adresse un pressant appel à tous les employeurs, afin qu'ils lui transmettent immédiatement tout ordre d'emploi vacant. Même les offres d'emplois provisoires seront reçues et très appréciées.  
774  
L'ADMINISTRATION.

Dimanche 2 février, à 8 heures du soir  
**GRAND LOTO**  
à l'Hôtel de la gare, à Rosé  
DONNÉ PAR LA  
Société de chant d'Avry-sur-Matran  
INVITATION CORDIALE

**VENTE PUBLIQUE**  
Le lundi 3 février, dès 10 heures du matin, devant son domicile, à Oeyres, M. Baptiste Horner exposera en vente publique son chédaill comprenant: 5 chars à pont à 1 et 2 chevaux, 1 voiture, 1 caisse à gravier, 1 caisse à paille, 2 charrettes, 2 bœufs, 1 hache-paille, colliers, couvertures de chevaux en laine et imperméables, 1 cric, 1 «cherpie», 8 chaînes, échelles, 1 tas de foin, 5 tonneaux, 1 romaine, deux fourneaux, tables, chaises, lit, armoire et divers outils dont le détail serait trop long.  
P 627 F 776  
Payement au comptant.  
L'Exposant.

De retour du service militaire  
**A. MALNATI**  
EBÉNISTE-SCULPTEUR  
12, RUE DE L'INDUSTRIE  
à l'avantage d'aviser son ancienne clientèle et le public en général qu'il reprend, dès ce jour, son travail.  
Réparations de meubles de tous styles.  
**A VENDRE**  
de suite: Aux Haches, commune de Tornay-le-Grand, propriété d'environ 8 poses, prés et bois.  
847-144  
Adresser les offres à M<sup>lle</sup> Irène Forney, à Romont.

**VOLONTAIRE**  
Famille catholique demandant jeune fille pour aider au ménage. Leçons, vie de famille. Entrée tout de suite.  
778  
M<sup>me</sup> Felder, Hôtel «L'Étoile», Ravwil, Lucerne.

**Toute la semaine**  
**Viande fraîche**  
1<sup>re</sup> qualité  
41, Boucherie chevaline, L. Hess, ruelle des Augustines, 124, Fribourg.  
789

**A louer**  
pour le 25 juillet, à la Grand-Fontaine, N<sup>o</sup> 4, un appartement (3<sup>me</sup> et 2<sup>me</sup> étage).  
744  
S'adresser: 1 Avenue Gambach, N<sup>o</sup> 19, au 1<sup>er</sup> étage.

**TABACS**  
A REMETTRE magasin, sur bon passage à Lausanne. Peu de reprise. Chiffre d'affaire prouvé. Adresser offres: Case postale 16695, Lausanne.

**A LOUER**  
à Gambach, pour le 25 juillet, un 1<sup>er</sup> étage de 4 pièces avec dépendances, bien exposé au soleil.  
790  
S'adresser par écrit sous P 667 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**A VENDRE**  
on a louer plusieurs domaines de toutes conteneurs, ainsi que cafés, suberges avec terre, villas, maisons, boulangeries, montagnas, etc., scies, etc.  
Dans le canton de Vaud, plusieurs bons cafés à louer; peu de reprise.  
S'adresser à Louis Genoud, Cerelle catholique, Bulle.  
Tous les mardis, au Saint-Georges, à Romont.  
785

**A LOUER**  
pour le 25 juillet, plusieurs appartements d'une, 2 et 3 chambres au Vaud, en plein soleil, sans vis-à-vis.  
**BANQUE ULDRY.**  
Amateur achète collections de timbres même peu importante, vieux albums, etc.  
Fleury, Hôtel Terminus, vendredi toute la journée.  
792

**A LOUER**  
à la rue de Lausanne, un petit logement de deux chambres avec cuisine, eau, gaz, électricité, part à la buanderie et galets. Disponible dès le 6 février prochain.  
S'adres. à M. Francis Gendre, receveur de l'Évêché, 49, rue des Alpes, Fribourg.  
665

**D<sup>r</sup> B. GANQUILLET**  
Dentiste américain  
Consultations à Fayerne, tous les jours, de 8 à 12 h. et de 2 à 6 heures.  
Maison DELAURENS photographe vis-à-vis de la gare. Extraition sans douleur.  
**Bois de feu**  
A vendre, à la scierie de Planafayon, grande quantité de coupeaux et fagots marchandisables.  
S'adres. à M. Charles Blanchard, commerce de bois, Biègne.  
593

**Schaeffer frères**  
Varié, 29, Fribourg. Tél. 6.55  
**Chauffage central**  
Installations sanitaires

**A LOUER**  
tout de suite, à la rue des Forgerons, un logement d'une chambre, alcôve et grande cuisine.  
S'adresser à la Grande Brasserie Beaugard S. A.  
688

**Voiture Victoria**  
à vendre à bas prix, ainsi qu'un tas de planches.  
661  
S'adres. à M<sup>me</sup> Perzin, route de Villars, 8, Fribourg.

**A LOUER**  
pour le 25 juillet prochain, la villa N<sup>o</sup> 1, avenue du Moléson, à Gambach.  
Pour renseignements, s'adresser à L. Hertling, architecte, Avenue du Midi, 3, à Fribourg, le matin, de 9 h. à 11 heures.

**Grippe, Influenza**  
Caféine aff. pulmonaires  
prescrite par les médecins  
**Siroline Roche**  
Dans toutes pharmacies

**BIOMALT**

le fortifiant et reconstituant des nerfs si apprécié est dès maintenant, à défaut de boîtes en fer blanc, fabriqué en forme de poudre

Il possède absolument les mêmes qualités que le produit liquide et est aussi efficace et agréable à prendre que le Biomalt vendu auparavant.

Se vend en boîtes en aluminium La petite boîte Frs. 2.35 La grande boîte Frs. 4.20

**GRAND CAFÉ - BRASSERIE - RESTAURANT des CHAMMETTES**  
Fribourg  
BLATTNER-BERISWYL, tenancier

**Ouverture définitive**  
Dès samedi 1<sup>er</sup> février  
**AUDITION permanents**  
du célèbre  
**ORCHESTRION ÉLECTRO-PNEUMATIQUE-ARTISTIQUE**  
«Selea»  
Orchestron très fin et à la fois de grande envergure, remplaçant un orchestre de 20 musiciens. Exécution parfaite des œuvres modernes et classiques. P 10017 F 781  
Consommations de premier choix. Se recommande: Le tenancier.  
Fournisseurs de l'appareil: HUG & C<sup>o</sup>, Bâle. — Dépôt de Bulle

**JEUNE HOMME**  
robuste, sérieux, est demandé pour soigner 4 à 5 vaches et un cheval. Place à l'année. Vie de famille. S'adresser à J. Herri, boucherie, Gerlanchen, ct. Neuchâtel. 773

**Plâtriers - Cimentiers**  
**Maçons - Briquetiers**  
pour la France 1 fr. 40 à l'heure. Faculté faire heures supplémentaires ou travail à la tâche. Voyage payé. S'adres. sous B 20703 L Bureau de la Feuille officielle du canton de Vaud, Lausanne. 769

Une très bonne  
**Cuisinière**  
bien recommandée sous tous les rapports, est demandée pour une époque à convenir.  
S'adres. sous P 375 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**TAILLEUR**  
demande bon appièpeur pour grandes pièces.  
Faire offres par: Poste restante, Morat, B. B. 753

**SERVANTE**  
forte et active est demandée dans ménage de campagne; gage 500 fr. par année.  
S'adres. à M<sup>me</sup> Degerdill, Peney, Genève.

On demande une bonne et sérieuse  
**SOMMEIÈRE**  
pour un restaurant de la ville.  
S'adres. sous P 583 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**ON DEMANDE**  
une  
**filie de cuisine**  
d'un certain âge, gages 35 fr.  
S'adres. à M<sup>me</sup> Bayone, rue du Temple, 15.

**A LOUER**  
à Grolley, 1 appartement de deux chambres, avec cuisine et dépendances, à 2 minutes de la gare. Disponible dès le 1<sup>er</sup> février.  
S'adresser à Joseph Mottas, buraliste postal, au dit lieu.  
771

**A LOUER**  
pour le 25 juillet prochain, la villa N<sup>o</sup> 1, avenue du Moléson, à Gambach.  
Pour renseignements, s'adresser à L. Hertling, architecte, Avenue du Midi, 3, à Fribourg, le matin, de 9 h. à 11 heures.

**PROFITEZ tout de suite**  
DE LA  
**GRANDE LIQUIDATION TOTALE**  
240 caleçons et camisoles en tricot et molleton, chauds, solides et lavables, pour hommes et garçons, aux prix dérisoires de 5 fr. 90 et 6 fr. 90 net.  
Ceci prouve à ma bonne clientèle que je vends réellement très bon marché, malgré la hausse fantastique et continuelle de tous les vêtements.  
Toujours grand choix et rabais en blouses, chemises, pantalons, gilets de chasse, tricotés militaires, vestons, tissus, combinaisons, bas, chaussettes, etc., etc. Lingerie p<sup>e</sup> enfants, aux anciens prix.  
782-186

**AU PETIT PARIS**  
près St-Nicolas

**Moulin agricole**  
de LULLY (Broye)  
Mes-ieurs les Actionnaires sont informés qu'ils peuvent, dès ce jour, encaisser le coupon d'action N<sup>o</sup> 13 payable par Fr. 3 — pour les actions anciennes, et Fr. 1.50 pour les actions nouvelles, chez M. Fiva, secrétaire-caissier, à Fribourg, ou au Crédit agricole, à Estavayer.  
La répartition sur montant est à encaisser au moulin.  
770

**Silvio BIANCHI**  
FERBLANTIER  
FRIBOURG — Avenue de Beaugard, 38  
**Travaux en bâtiments**  
Ferblanterie. Plomberie. Zinguerie.  
Installations de bains. Installations sanitaires  
Réparations en tous genres,  
TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ. PRIX MODÉRÉS.

**A LOUER**  
tout de suite, au Pont-Mur, un logement de 2 chambres et cuisine, part à la buanderie.  
S'adresser à la Grande Brasserie Beaugard S. A.  
689

Convertures de Baptêmes  
soies anciennes sont achetées aux plus hauts prix  
**Ovide Macherel,**  
horloger  
62-79 rue de Lausanne  
FRIBOURG

**LOCATION DE DOMAINES**  
S'adresser: Agence Immobilière et Commerciale fribourgeoise S. A., 79, rue du Pont-Suspendu, Fribourg. Téléphone 4.21. 5247 1345

**EN VENTE**  
à la Librairie Catholique, 130, Place Saint-Nicolas  
et à l'Imprimerie Saint-Paul, à Péroles  
FRIBOURG

E. JACQUIER. — Histoire des Livres du Nouveau Testament. 4 volumes. Chaque volume se vend séparément. Fr. 4 20  
MON LAMBERT. — La Femme forte. . . . . 3 60  
SERTILLANGES. — Jésus. . . . . 3 —  
P. GROU. — Manuel des âmes intérieures. . . . . 2 —

**En vente à la Librairie catholique**  
130, place Saint-Nicolas  
et Avenue de Péroles, 38, Fribourg

Peyroux (Abbé). — Les plus belles lettres de consolation depuis les origines chrétiennes à nos jours. . . . . Fr. 4.20  
Lagrange (Mgr). — Lettres choisies de saint Jérôme. . . . . Fr. 4.20  
Lesêtre — La Foi catholique. . . . . Fr. 4.20  
Le Roy (Mgr). — Gredo. . . . . Fr. 3.60  
Beaupin (Abbé). — Pour être apôtre. . . . . Fr. 2.50  
Chautard (Dom). — L'âme de tout apôtre. . . . . Fr. 2.—  
Fillion. — Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après les Évangiles. . . . . Fr. 2.40  
Bessières, Albert. — Le train rouge, deux ans en train sanitaire. . . . . Fr. 4.20  
Garrigou-Lagrange (R. P.). — Le sens commun, la philosophie de l'être et les formules dogmatiques. . . . . Fr. 4.20

**ON DEMANDE**  
**JEUNE HOMME**  
catholique, libéré des écoles, pour aider aux travaux de la campagne. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Gages selon entente.  
S'adresser à M. Joseph Schwyzler, cultivateur, Liesberg, Jura Bernois.

**Grippés, convalescents, personnes anémiques**  
faites usage du  
**TONIQUE DECROUX**  
Grande vente. Nombreuses attestations. On demande des dépositaires. — S'adres. à Félix Decroux, Balte. 729

**SAVON 72 %**  
Caisse de 100 morceaux de 350 gr. la caisse 155 fr.  
**CHICORÉE**  
La caisse de 120 paquets de 200 gr. 30 fr., échantillon sur demande.  
Louis MAYOR,  
Produits alimentaires, — GENÈVE —

**On achète**  
des bouteilles au plus haut prix; on se rend à domicile. Dépôt à la Rue de l'Industrie, 8, Fribourg.  
649

**Fr. BOPP**  
Ameublements  
rue du Tir, 8, FRIBOURG  
**Cadeaux utiles**  
Meubles fantaisie  
Descentes de lit  
**NEGOCIANTS!**  
comptable expérimenté, disposant de quelques heures par jour, se recommande pour la tenue des livres, inventaires, bilans, etc. — Discrétion absolue. — Écrire sous chiffres P 600 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

**Les épargnes**  
confiées à la Caisse d'Épargne de la ville de Fribourg, Grand'Rue, N<sup>o</sup> 4, jouissent de l'exemption de tout impôt jusqu'à concurrence de 1200 fr.  
Taux d'intérêt bonifié 4 1/4 %

**Avis aux agriculteurs**  
Profitez de la mauvaise saison pour faire réparer, transformer, nettoyer vos machines agricoles, charres, herbes, semoirs, faucheuses batteuses, pulvérisateurs, etc.  
Achat, vente de machines, installations, réparations à domicile, pièces de rechange.  
**ATELIERS MÉCANIQUES S. A.,**  
Vallamand dessous.

**Travaux d'assainissement**  
La FABRIQUE DE PRODUITS EN CIMENT S. A., Péroles, FRIBOURG, a l'avantage d'indiquer les communes et syndicats de drainage qu'elle peut livrer immédiatement des drains en ciment de 12 à 30 cm. de diamètre, à des conditions avantageuses. Prix courant sur demande. 7217 154  
Bureau: AVENUE DU MIDI, 10  
Téléphone 348

**Plusieurs voitures automobiles**  
sont à enlever tout de suite; types pour docteur, tourisme; camions pour 1000, 700 et 800 kg., tous état et vendus de confiance. Prix exceptionnel avant la hausse prochaine.  
778  
Lavanchy, Garage Bergières, Lausanne  
Téléphone 3604.

**Billes à vendre**  
au château de Péroles,  
11 billes frêne 5,17 m<sup>3</sup>;  
7 billes sapin, 2,80 m<sup>3</sup>;  
4 chênes 0,88 m<sup>3</sup>;  
2 ormes 1,69 m<sup>3</sup>.  
S'adresser à M. Gendre, Inspect. forestier.

**A vendre**  
dans un grand village, 1 forge très bien construite, avec une partie de la ville, jardin, bien située au centre du village, seule dans la contrée; occasion avantageuse.  
1 maison d'habitation, avec atelier, vendrait spécialement p<sup>e</sup> seller.  
786  
S'adres. à Louis Bossion, Romont. Tél. 74.

**ECHALAS**  
M. Aug. Demierre et Fils, régisseurs à Vevey, seraient acheteurs de 25,000 échaldas sapin, fendus à la hache; longueur 1 m. 30 au minimum; marchandise rendue franco gare Vevey. Les offres seront reçues jusqu'au 5 février.

Nous donnons par carnet 4 1/2 %, à 6 mois ou un an 5 %, et à 3 ou 5 ans 5 1/4 %.  
**Banque E. ULDRY & C<sup>o</sup>**  
Fribourg